

Qui sont les directeurs juridiques du CAC 40 ?

Le profil des directeurs juridiques a bien évolué depuis quelques années. Véritables managers en plus d'être techniciens, ils sont désormais intégrés à la vie opérationnelle de la société et à ses développements. On est loin de l'image du juriste enfermé dans sa tour d'ivoire et déconnecté de la vie économique. Présentation, en deux parties, des directeurs juridiques des 40 plus grandes sociétés françaises.

BNP PARIBAS : Georges Dirani



Georges Dirani est directeur juridique de BNP Paribas depuis octobre 2010. C'était en quelque sorte un retour aux sources pour ce juriste discret qui avait démarré sa carrière dans cette banque en 1987 comme conseiller juridique. En 1990, il intégrait BNP Capital Markets à Londres. Deux ans plus tard, de retour à Paris, il rejoignait la Deutsche Bank

France comme directeur juridique. Mais en 1997, il choisissait d'intégrer le barreau parisien pour devenir avocat d'affaires. Il exerçait d'abord chez Linklaters, avant de rejoindre Herbert Smith, dont il était nommé associé gérant du bureau français de 2002 à 2004. Il est diplômé d'un DESS en droit bancaire et financier.

BOUYGUES : Jean-François Guillemin



Agé de 64 ans, Jean-François Guillemin gère les affaires juridiques du groupe Bouygues depuis 1991. Arrivé en 1986 en tant que chef de service de la direction juridique, ce docteur en droit est nommé directeur central juridique cinq ans plus tard. En mars 1998, il est promu secrétaire général du groupe. Il exerce par ailleurs plusieurs mandats d'administrateur au

sein des filiales du groupe (Colas, Bouygues Immobilier, Bouygues Construction et Bouygues Europe) et est représentant permanent de Bouygues au conseil d'administration de Bouygues Telecom. Précédemment, il était enseignant en droit des obligations et droit commercial à l'université Paris II et assurait en parallèle la direction du Centre interprofessionnel de la formation à la fonction personnel (CFFOP).

CARREFOUR : Franck Tassan



Franck Tassan, 52 ans, est directeur juridique de Carrefour depuis 2003 et est membre du comité exécutif. Diplômé en droit des affaires internationales, il a commencé sa carrière comme juriste au sein de la division contrats internationaux de PSA Peugeot Citroën. En 1996, il intégrait le groupe Carrefour avant d'être nommé directeur juridique fusions-acquisitions en 2000, puis de cumuler ce poste avec celui de PDG de Carrefour Property Development. Il est également administrateur du groupe.

CREDIT AGRICOLE : Pierre Minor



Pierre Minor, 63 ans, est directeur juridique et conformité de Crédit Agricole SA depuis le 1er juillet 2011. Titulaire d'un DESS de droit des affaires et fiscalité (Rennes I), il commence par enseigner le droit à l'université du Pacifique de Stockton en Californie (1980), puis devient maître de conférences en droit français à l'université d'Exeter (1982). De retour en France en 1983, il

occupe le poste de responsable des affaires juridiques internationales et du droit des opérations de marché à la Banque française du commerce extérieur, avant d'être directeur juridique de la BNP (1991). Sept ans plus tard, il prête serment à Paris et intègre le cabinet De Pardieu Brocas Maffei en tant qu'associé en charge du département droit bancaire et boursier, ingénierie financière.

DANONE : Bertrand Austruy



Bertrand Austruy, 43 ans, est directeur juridique de Danone depuis mai 2010. Titulaire du DJCE de Montpellier et d'un DEA de droit des contrats, il commence sa carrière comme avocat d'affaires en 1997, d'abord chez Bredin Prat en contentieux et en droit de la concurrence. Il rejoint ensuite le cabinet Tessier & Associés pour intervenir en droit de la faillite et droit des affaires. En 2001, attiré par

le monde de l'entreprise, il est nommé directeur juridique de la filiale française Produits Laitiers Frais de Danone. Deux ans plus tard, le groupe lui propose le poste de directeur juridique de la zone Asie-Pacifique. D'abord basé à Singapour, puis à Shanghai, il revient en France en 2007 comme directeur juridique affaires internationales et partenariats. Depuis janvier 2015, il est secrétaire général du groupe et siège au comité exécutif.

ENGIE : François Graux



Depuis mai 2013, François Graux est le directeur juridique du groupe Engie. Après un début de carrière comme avocat au barreau de Bruxelles au sein du cabinet Stibbe et Simont, il a rejoint Tractebel comme conseiller juridique en charge des opérations de production et de transport en Belgique. En 2000, il rejoint Tractebel Asie comme directeur juridique responsable de la région Asie-Pacifique. Revenu à Bruxelles en 2003 en tant que directeur juridique de Suez Energy International, il devient en 2009, directeur juridique de

GDF Suez Energy Europe & International. Il était précédemment directeur juridique et secrétaire général d'International Power plc. à Londres. Il est membre de l'AFJE depuis 2015.

GRUPE PSA : Mark Rollinger



Mark Rollinger est directeur juridique groupe PSA Peugeot Citroën (devenu le groupe PSA) depuis le 1er octobre 2013. Diplômé des universités de Yale et Harvard, Mark Rollinger, 47 ans, a commencé sa carrière comme avocat au sein du cabinet Cleary Gottlieb, Steen & Hamilton. Délaissant la robe après cinq ans, il rejoint la direction juridique de Rhodia en tant que juriste en charge des fusions-acquisitions et intègre en 2003 le groupe Lafarge pour exercer différentes fonctions juridiques, mais également opérationnelles. En 2009, il rejoint le groupe Sodexo en tant que directeur juridique.

LEGRAND : Bénédicte Bahier



Après un début de carrière comme avocat d'affaires chez Linklaters, où elle exerce de 2002 à 2007, Bénédicte Bahier rejoint le groupe Legrand en tant que juriste en charge des aspects corporate et gouvernance. Elle évolue au sein du spécialiste en infrastructures électriques et numériques occupant successivement les postes de responsable de la gestion des risques, puis de responsable juridique. En 2012, elle est promue directrice juridique du groupe et intègre un an plus tard le comité de direction. Bénédicte Bahier est diplômée de l'ESSEC et titulaire du CAPA.

L'OREAL : Yannick Chalmé



Yannick Chalmé, 57 ans, a commencé sa carrière au sein du groupe GTM-Entrepose, avant de rejoindre en 1987 le groupe Thomson, dont il deviendra directeur juridique adjoint. Il fait ensuite le choix d'exercer la fonction d'avocat d'affaires au sein du cabinet Lambert & Associés durant trois ans, avant de réintégrer le monde de l'entreprise en 1997, pour prendre la direction juridique du groupe Club Méditerranée. Depuis 2001, il est directeur juridique du groupe L'Oréal. Il est titulaire d'un DESS affaires internationales et commerce extérieur et du DJCE de l'IDA d'Aix-en-Provence. Il a été président du Cercle Montesquieu de 2010 à 2013. Il en est désormais administrateur et coresponsable de la Commission DJ CAC 40.

MICHELIN : Philippe Legrez



Licencié de philosophie à la Sorbonne, titulaire d'un doctorat de droit à Paris II et d'un Master of Law de l'université de New York, Philippe Legrez a commencé sa carrière comme avocat. Il exerce durant quatre ans à Paris au sein du cabinet Giroux Buhagiar et deux ans à New York chez Bingham Englar, puis chez Haight Gardner. Il est ensuite nommé responsable juridique de

deux filiales de Schlumberger, où il reste dix ans. Il intègre ensuite le groupe agroalimentaire Bongrain, où il est directeur juridique, avant d'être employé comme directeur juridique de Michelin. Il occupe ce poste depuis dix-sept ans. En 2011, il a transformé avec succès sa direction juridique en centre de profits à travers un programme mondial appelé «recovery». Une initiative largement saluée par la profession. Il est membre du Cercle Montesquieu et de l'AFJE.

NOKIA : Maria Varsellona



Depuis 2014, Maria Varsellona est vice-présidente exécutive chargée du service juridique. Depuis le début de l'année, cette professionnelle âgée de 46 ans siège également au conseil d'administration du groupe, suite à la réorganisation de ce dernier en vue du rachat d'Alcatel-Lucent. Diplômée de l'université de Palerme (Italie), Maria Varsellona a intégré le groupe télécom en 2013 en tant que directrice juridique, après avoir occupé des fonctions similaires au sein du groupe de packaging Tetra Pak (2011-2013), et du fabricant de bouteilles en plastique Sidel (2009-2011). Son parcours l'a également conduite au sein du département pétrole et gaz de General Electric, ainsi que chez le loueur Hertz Europe.

ORANGE : Nicolas Guérin



Nicolas Guérin est directeur juridique du groupe Orange depuis octobre 2009. Titulaire d'un DESS de droit des affaires et fiscalité et diplômé de l'IDA de Paris II, il a commencé sa carrière de juriste en 1993 au sein de la direction juridique de Cegetel. Il a ensuite été nommé directeur juridique de la filiale qui commercialisait les pagers Tam Tam, jusqu'à l'arrêt de cette activité en 1998. Il rejoint ensuite France Télécom, et crée en 2003 la direction juridique concurrence et réglementation du groupe, destinée à soutenir juridiquement la direction réglementation. Devenu directeur juridique groupe d'Orange, il intègre ensuite le Cercle Montesquieu et en devient membre du conseil d'administration. Nommé vice-président du Cercle en 2015, il en a été élu président au printemps dernier.

PERNOD RICARD : Ian FitzSimons



Formé au Collège d'Europe de Bruges, puis au Collège de droit de Chester en Grande-Bretagne, Ian FitzSimons entre au cabinet Baker & McKenzie en 1988. Il est avocat en droit de la concurrence pendant quatre ans au bureau de Londres, puis il passe six ans au sein de la société britannique Reckitt Benckiser (à l'époque Reckitt & Colman), dont il deviendra le directeur juridique Europe. En 1998, il entre chez le Canadien Seagram comme directeur juridique Europe & Afrique. Trois ans plus tard, Seagram est racheté par Vivendi et la division vins et spiritueux est cédée à Pernod Ricard et Diageo. A la suite de cette expérience, en 2002, Ian FitzSimons est nommé directeur juridique du groupe Pernod Ricard.

RENAULT : Anne-Sophie Le Lay



Anne-Sophie Le Lay, 45 ans, est directrice juridique de Renault depuis 2011. Diplômée d'un master 2 de droit immobilier de l'université Paris I (1994), elle commence sa carrière comme avocate en droit des affaires au sein du cabinet Cameron & Roux-Spitz. Trois ans plus tard, elle rejoint le Canada, comme avocat-consultant au sein du cabinet Margolis Partnership, à Toronto.

L'expérience dure deux ans. Puis en 2001, elle revient en France pour intégrer le groupe Renault comme juriste en droit de l'immobilier. Chargée dans un premier temps du montage juridique de la vente des terrains de l'ancienne usine de Billancourt, elle intervient par la suite sur des dossiers ayant trait au développement international du groupe. En 2007, elle est nommée responsable du département droit de l'environnement, énergie et immobilier, avant de piloter dès 2009, les aspects juridiques du développement des batteries pour véhicules électriques dans le cadre de l'Alliance avec Nissan.

SAINT-GOBAIN : Antoine Vignial



Antoine Vignial, 53 ans, est secrétaire général, membre du comité exécutif et responsable des affaires juridiques de Saint-Gobain depuis 2012. Une intégration du monde de l'entreprise après une belle carrière en cabinets d'affaires. Diplômé de l'ESSEC, il commence son parcours chez Gide Loyrette Nouel où il intervient en M&A, en droit immobilier, en contentieux et en

financement. Devenu associé en 1995, il poursuit sur sa lancée au sein de la firme Freshfields Bruckhaus Deringer, en tant que responsable du groupe immobilier en 1999. En 2003, il devient membre du groupe corporate, dont il prend la direction de 2005 à 2010. Il a par ailleurs été membre du partnership council de 2007 à 2010.

SOCIETE GENERALE : Dominique Bourrinet



Dominique Bourrinet, 53 ans, est directeur juridique du groupe Société Générale depuis deux ans. Diplômé de l'IEP de Strasbourg, de l'université de droit de Strasbourg, de Paris II et de l'Ecole européenne de Luxembourg, il a débuté chez BNP Paribas au sein de la cellule eurocrédits. Devenu chargé de mission au sein du groupe de conseil et de formation Cegos, il fait

le choix d'intégrer le cabinet d'avocats Brizay London à Paris. Trois ans après, en 1994, il réintègre le monde bancaire, à la Société Générale. Il exerce d'abord dans la banque de financement et d'investissement, puis intègre la direction juridique groupe. En 2010, il est nommé directeur juridique de la banque de financement et d'investissement.

TECHNIP : John Freeman

John Freeman est directeur juridique groupe et membre du comité exécutif depuis octobre 2015. Avant de rejoindre le siège, il a assuré



la fonction de Vice President Legal & Regional Compliance Officer pour la région Amérique du Nord de Technip. Il compte plus de vingt-huit ans d'expérience dans la sphère juridique. Avant de rejoindre Technip en avril 2009, il a occupé différents postes dans les domaines du juridique et de la conformité chez Baker Hughes Incorporated. Il a également travaillé pour le gouvernement américain en tant que Procureur pour le U.S. Office of Special Counsel, et a occupé le poste d'adjoint spécial du procureur du district de Columbia.

TOTAL : Maarten Scholten



Maarten Scholten, 62 ans, est directeur juridique du groupe Total depuis janvier 2014. De nationalité néerlandaise, il a exercé chez Schlumberger durant vingt ans et y a occupé différentes fonctions de direction en tant que directeur des affaires juridiques, responsable du service finance, président de Schlumberger Oilfield Schlumberger ECA (Europe, Afrique et CEI) et directeur en charge des fusions-acquisitions et du développement de l'activité. Il est diplômé en sciences politiques (université de la Sorbonne) et en droit commercial (université d'Amsterdam). Il est membre du comité directeur du groupe Total.

VALEO : Eric-Antoine Fredette



Eric-Antoine Fredette est directeur juridique du groupe Publicis depuis un an. Il est également secrétaire du conseil d'administration et membre du comité opérationnel. Diplômé de Sciences Po, de l'université de Laval et de l'université d'Ottawa, il est inscrit aux barreaux de Paris et du Québec. Son début de carrière se déroule en tant qu'avocat dès 1997 chez Moquet Borde, puis chez Gibson Dunn à partir de 2000. En 2006, il intègre Publicis Groupe comme directeur juridique adjoint. Il en a été nommé directeur juridique six ans plus tard.

VIVENDI : Frédéric Crépin



Frédéric Crépin, 47 ans, est directeur juridique et secrétaire général de Vivendi. Il est également secrétaire général de Canal +. Il est titulaire d'un LL.M. de la New York University School of Law, d'un DESS de droit européen des affaires (Paris II), d'un DEA de droit social (Paris X) et de l'IEP de Paris. Avocat aux barreaux de Paris et de New York, il a commencé sa carrière dans les cabinets Siméon & Associés (1995-1998) et Weil Gotshal à New York (1999-2000), avant de rejoindre Vivendi Universal en juillet 2000 comme chargé de mission au secrétariat général et à la direction juridique. Devenu directeur juridique du groupe en 2005, il avait été nommé secrétaire du conseil de surveillance et du directoire de Vivendi par la suite.

(La suite la semaine prochaine)